

Coupure de l'A7 dans les 2 sens de circulation suite à un accident impliquant plusieurs véhicules : point de situation à 19h

Pour une raison encore inconnue, un accident est survenu aujourd'hui vers 13h sur l'autoroute A7 en direction de Lyon, au niveau de Loriol, impliquant 2 voitures et 2 poids lourds. Une seule personne a été blessée et rapidement évacuée par les pompiers. L'un des poids lourds accidentés et qui s'est couché dans un fossé transportait des hydrocarbures. Par mesure de précaution, les pompiers ont décidé de couper l'autoroute dans les deux sens de circulation et d'établir un périmètre de sécurité. L'autoroute reste coupée dans les 2 sens de circulation afin de permettre les opérations de relevage de la citerne. Des mesures exceptionnelles de gestion de trafic sont toujours en place.

A 17h30, trois véhicules sur les quatre impliqués dans cet accident ont été évacués. Le camion-citerne accidenté est toujours couché en contrebas de l'autoroute. Sa cargaison va nécessiter un transvasement qui sera réalisé à l'aide de deux autres camions, un camion pompe et un camion-citerne.

Le camion citerne est arrivé sur les lieux vers 18h30 et le camion pompe à 19h. Les opérations de pompage vont prochainement commencer : pomper le contenu de la citerne du poids lourd accidenté, puis le transvaser dans une nouvelle citerne.

Dès la fin de cette intervention délicate, les dépanneurs, présents sur place, pourront intervenir pour procéder aux opérations de relevage et d'évacuation du camion.

Les différentes phases de ces opérations vont prendre plusieurs heures, et nécessitent le maintien d'un périmètre de sécurité et la coupure de l'A7.

En conséquence, les mesures de gestion trafic suivantes sont toujours activées :

En direction de Lyon :

- sortie obligatoire pour les voitures et entrée interdite à tous les véhicules à Loriol (n°16).
- sortie obligatoire pour les voitures et entrée interdite à tous les véhicules à Montélimar Nord (n°17)

En direction de Marseille :

- sortie obligatoire pour les voitures et entrée interdite à tous les véhicules à Valence (n°15)
- entrée déconseillée à tous les véhicules et sortie conseillée aux voitures à Bourg-Lès-Valence (n°14) Tain l'Hermitage (n°13).
- Sortie conseillée et entrée déconseillée pour les poids lourds à Bollène (n°19).

Si tous les véhicules bloqués entre les sorties obligatoires et l'accident ont été évacués depuis 16h30, deux bouchons importants se sont en revanche formés sur l'autoroute A7 en amont des sorties obligatoires :

- en direction de Lyon : 4 km de retenue sont en cours avant Loriol (n°16).
- en direction de Marseille : 7 km de bouchon subsistent avant Valence (n°15).

La situation reste aussi très compliquée sur le réseau secondaire.

Pour contourner la zone de l'accident en amont, d'autres déviations ont été mises en place :

- entre Lyon et Montpellier dans les deux sens une déviation est conseillée via l'A75 direction Clermont-Ferrand,
- entre Aix-Marseille et Lyon dans les deux sens une déviation est conseillée via Sisteron et Grenoble.

Pour les véhicules circulant sur l'autoroute A7 :

- en direction de Lyon, il est recommandé de sortir dès l'échangeur de Bollène n°19 pour rejoindre Valence via Grignan puis Crest.
- en direction de Marseille, il est recommandé de sortir dès l'échangeur de Tain l'Hermitage n°13 pour rejoindre Bollène via Crest puis Grignan.

Les équipes de VINCI Autoroutes restent mobilisées sur cet événement exceptionnel pour faciliter l'intervention des dépanneurs, recommandent d'éviter la zone et de bien s'informer avant tout déplacement sur ce secteur.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7).**
- **Le 3605**, numéro unique accessible 24h/24 et 7j/7.
- **L'Application VINCI Autoroutes** : trafic en temps réel.
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com.**

CONTACT PRESSE : 01 55 94 76 40

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).